



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 23 mars 2023 par le Vice-Président et Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 relatif à l'audit logement', portant le numéro 73.315/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 24 avril 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.